

## Cidersanté Elections CE/DP du 20 novembre 2006

# Votez dès le 1<sup>er</sup> tour

Ceci est un tract,  
et vous pouvez arrêter là votre lecture si ...

- vous croyez que l'élection des représentants du personnel n'a aucun impact sur votre avenir et celui de la société,
- pour vous la représentation collective des intérêts des salariés appartient au passé,
- de toute façon vous n'avez pas le temps parce qu'il y a toujours plus important,
- vous êtes plus fort que les autres, et vous ne conjuguez qu'à la 1<sup>ère</sup> personne du singulier,

... car ce qui suit ne vous intéressera pas ! ...



...comme d'habitude !

A moins que vous n'ayez pris conscience ...

- qu'aimer son métier, c'est aussi s'exprimer par le vote aux élections des représentants du personnel.
- que ces représentants sont, à chaque réunion du CE/DP, votre interface auprès de la direction, expriment vos préoccupations, et traquent les dysfonctionnements sociaux dans votre entreprise (pensez au PSE CIDER de Juillet!).
- que ces représentants participent aux instances légales dans la société, et peuvent influencer sur la politique de la direction. (qu'aurait été ce PSE sans nous ?).
- que vos intérêts ne sont pas toujours les mêmes que ceux de la direction.
- que la durée du mandat des représentants du personnel est désormais de 2 ans chez Cidersanté, et que cette élection est une occasion unique d'envoyer un message fort à notre direction.



## Alors votez et faites voter CFE-CGC !

Car la CFE-CGC ...

- est reconnue à l'échelon national (négociations de branches, formation, famille, Assurance-Maladie, retraites, ...).
- n'est pas le porte-parole d'une Direction, d'un parti politique, ou d'une religion, mais celui des salariés.
- peut faire respecter vos droits, vous assister et vous informer en cas de besoin.



Depuis 2 ans qu'avons nous gagné grâce à mon action auprès du CE ?

1. Pluralité syndicale et stimulations revendicatrices.
2. Fin du système discriminant, illégal, des retraits de franchises automobiles.
3. Mise en place de la N.A.O (négociation annuelle obligatoire sur les rémunérations).
4. Amélioration du respect du Droit du travail.

### Mais parlons futur : Pourquoi une liste CGC ?

Parce que vous êtes nombreux à penser que cela n'a jamais bien fonctionné au niveau des relations sociales chez CIDER et que l'ère néolithique est terminée ; la liste que je conduis est constituée de Délégués et de Régionaux qui connaissent remarquablement bien notre métier, notamment la prestation, et sont courageux, car il faut l'être.

**Notre objectif : QUE LE CE FONCTIONNE enfin COMME UN VRAI CE**

1. Signature d'un accord de mandature du CE dès l'installation du nouveau CE.
2. Création des 3 commissions obligatoires : emploi, logement et égalité professionnelle.
3. Séparation de la réunion CE et DP : que le CE fasse son métier et les DP le leur.
4. Augmentation du budget des œuvres sociales : fixé à 0,2% par la loi ; en moyenne 0,7% dans les entreprises : 0,2% chez nous ! il y a de la marge.
5. Au delà de la NAO, mise en place d'une réelle politique salariale (que celui qui entre chez nous n'ait pas après 2 ans le même salaire que celui qui a 10 ans d'ancienneté!).
6. Compte-rendu fidèle des débats et suivi des décisions prises.

DONC votez tous dès ce premier tour pour Rozenn Agen-Bougeard, Nathalie Barthès, Rachel Bitchiné, Véronique Boucher-Chaize, Cathy Couteret, Brigitte Lagarde, Jean-Louis Bouny, Patrick Facchin, Jean-Pierre Huber, François Petit et moi même, Yves Desaty. **MERCI**